



EDITO DU MAIRE



Le conseil municipal vient de voter à l'unanimité ce jeudi 28 Mars le budget annuel. C'est un acte important qui détermine les orientations de la commune et rend possible les projets destinés à améliorer le cadre de vie des Lilaises et Lilais. Les finances de la commune démontrent une gestion plus que rondement menée des deniers publics.

La commune est en mesure cette année encore de ne souscrire aucun emprunt, permettant la fin du remboursement de sa dette. Cela fait 4 ans que vous nous faites confiance pour diriger la commune et nous tenons au plus juste nos engagements de campagne. Nous avons également décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Nous ne serons peut-être pas en mesure de rester plusieurs années consécutives sur cette perspective. Nous pouvons imaginer qu'actuellement, tel un automobiliste au bord de la panne d'essence, nous sommes sur la réserve. Alors poursuivons doucement et prudemment. L'argent dit-on n'est que la fausse monnaie du bonheur... mais quand même.

Vous avez remarqué sans doute que les travaux de la zone de rencontre piétonne touchent à leur fin. Je remercie les Lilaises et les Lilais d'avoir été compréhensibles et patients face aux aléas inévitables (circulation, stationnement...) Faisons de cet aménagement un nouvel espace de rencontre et de convivialité.

Au moment où vous lirez ces brèves, le printemps aura plus que timidement fait son apparition. Le soleil essaie pourtant de pointer le bout d'un ou deux rayons pour nous amener vers un temps plus propice à vivre et profiter en extérieur.

Je vous rappelle que pour la gestion de vos déchets biodégradables, la CCM organise sur les communes du canton la distribution gratuite d'un composteur individuel.

Le respect de certaines règles de vie s'avère être primordial dès à présent.

Les travaux de jardinage et bricolage peuvent être susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, alors pensons à respecter les horaires et soyons d'exemplaires citoyens.

De même, si les animaux sont les bienvenus sur la commune, la divagation, les promenades en liberté et les déjections le sont beaucoup moins. Faisons appel au civisme de chacun afin que la situation s'améliore et ne porte atteinte à nos règles essentielles du bien vivre ensemble.

Il me semble également nécessaire de rappeler qu'il revient à chaque administré d'entretenir ses trottoirs et caniveaux, de ne pas les encombrer, d'entretenir les végétaux au droit de sa propriété (taille de haie, arbustes...).

Je vous souhaite de doux moments, profitez de cette saison pour apprécier la beauté de nos paysages, la douceur du vent et des odeurs printanières. Optez pour le réconfort de moments simples et généreux.

Nous pourrons justement nous retrouver à festoyer ensemble lors des différentes manifestations prévues par le comité des fêtes, ce Week-end du 19 au 22 Avril pour célébrer notre Saint Patronal.

N'oubliez pas que les Elections Européennes auront elles, lieu le dimanche 9 Juin 2024, à la salle des gravettes.

En attendant, bonne fête de la Saint Georges à toutes et à tous !

Votre maire, Stéphanie DAUBANES

- DÉCISIONS MUNICIPALES -

Conseil municipal du 29/03/2024 : Les finances.

En 2024, la commune d'Isle Saint Georges a décidé de ne pas appliquer d'augmentation des 3 taux d'imposition qu'elle doit voter chaque année et de les maintenir à :

- Taxe habitation : 20.74 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 40.07 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 51.85 %

Le Budget prévisionnel 2024 s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	679 442,78 €	679 442,78 €
Section d'investissement	343 287,77 €	343 287,77 €
TOTAL	1 022 730,55 €	1 022 730,55 €

Une note synthétique de présentation est disponible sur les médias numériques de la commune.

TRAVAUX RUE DU LAVOIR



AVANT



APRÈS



Ils consistaient à changer la conduite d'adduction d'eau, très ancienne et défectueuse, et en profiter pour réaliser le passage du domaine privé au domaine public pour la plupart des compteurs. Ils ont été financés par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement (SIAEPA) qui exerce depuis 1950 ces compétences pour les Communes d'Ayguemorte les Graves, Isle Saint Georges, La Brède, Martillac et Saint Médard d'Eyrans. D'un coût de 125 998,80€ TTC, commencés depuis le 19 février ils ont été terminés le 29 mars.

Nous remercions les riverains d'avoir participé à la réunion de quartier préparatoire du 15 février, de leur patience et de leur attention particulière à la bonne remise en état d'avant travaux.

Concernant le revêtement il faut maintenant attendre la bonne stabilisation de la structure, surtout au niveau des tranchées, avant que la commune envisage d'en réaliser un tout neuf.

INTRAMUROS, de plus en plus d'abonnés

Pour rappel, retrouvez toutes les informations et les ALERTES municipales via l'application INTRAMUROS ou scannez ce QR-CODE



DÉBORDEMENTS DE LA GARONNE



Un épisode de grandes marées était annoncé du 8 au 14 mars 2024, avec un pic des coefficients de marées de 117 le mardi 12/03/2024 au matin. Ces gros coefficients ont été concomitants avec la tempête Monica. Cette dépression océanique a généré une surcote du niveau de l'océan, ce qui a eu pour effet d'élever le niveau de la Garonne. Les hauteurs d'eau atteintes ont été supérieures à celles annoncées par Vigicrues qui nous indiquait une situation semblable au mois de février 2024, ce qui nous a un peu tous trompé sur l'appréciation de la situation.



De nombreuses surverses ont été constatées sur les digues, notamment au Grand Brésil, au Petit Brésil, à Peycoulin, aux Mates, au Bourg, au Rabey, au Lotissement des gravettes, au stade et à la station d'épuration. Le lundi 11 mars, des débordements se sont aussi produits sur la place de l'église, ce qui a eu pour conséquence de saturer le réseau d'écoulement des eaux pluviales, inondant ainsi le sous-sol de la mairie.



De plus, des ouvrages hydrauliques se sont retrouvés bloqués en position ouverte, du fait de la présence d'embâcles, ce qui a généré des entrées d'eau importantes. L'intervention rapide des agents de la CCM, d'AERF et Arcins Environnement a permis de résoudre ces difficultés. La situation est revenue à la normale beaucoup plus rapidement que sur Cadajac.

En effet historiquement, les fossés et cours d'eau sont régulièrement entretenus sur la commune par l'ASA des Palus de l'Aruan depuis de nombreuses décennies. Cela a pour effet, que lorsque l'eau déborde et s'accumule dans les terres, la plus grande partie s'évacue en quelques heures seulement au moment de la marée descendante.



Le système d'endiguement que la CCM a décidé de conserver (au contraire d'autres territoires voisins) n'est pas une garantie de protection contre toutes les hauteurs d'eau atteintes par la Garonne et ses affluents.

Si besoin en était, cet événement nous a rappelé que nous étions en zone inondable et qu'il faut que nous ne l'oublions pas, et que nous nous préparions collectivement à l'anticiper mais aussi à en subir et réparer parfois les conséquences.

L'ARS (Association de restauration et sauvegarde de l'église d'Isle Saint Georges)

L'ARS remercie toutes les personnes qui ont participé et œuvré pour le loto du 2 mars 2024.

Les fonds recueillis servent à financer les différents programmes de restauration.

La remise en place de la grille du chœur et la restauration de la grille de l'autel de la vierge sont terminées.

A venir pour la prochaine campagne la restauration de l'autel de notre dame de Lourdes.

L'assemblée générale ordinaire de l'ARS se déroulera le 1er mai 2024 à 10h30 salle des Gravettes.

S'agissant du patrimoine communal, cette assemblée est ouverte à tous.

Merci!



LE CoTEAC A ISLE SAINT GEORGES

Le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CoTEAC) « Chemin Faisant » repose sur une collaboration entre différents acteurs en charge de l'Éducation, de la Culture et du Territoire. Décliné en plusieurs itinéraires, ce projet s'adresse aux enfants et jeunes de 0 à 25 ans invités à découvrir des environnements artistiques et culturels différents.

Menés dans le cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire, ces parcours s'appuient sur 3 piliers :

- Rencontrer : en assistant à des représentations et en rencontrant des artistes.
- Pratiquer : en participant à des ateliers de pratiques artistiques autour de plusieurs disciplines.
- Comprendre : en acquérant des clefs de compréhension pour élaborer un jugement esthétique et citoyen.

Succès pour le spectacle "Inclassables" de la compagnie La Naine rouge, sur le thème de la différence et proposé dans le cadre du Coteac.

En prolongement, une quinzaine d'enfants et parents de l'Isle St- Georges a pu participer aux ateliers "manipulation de marionnettes" et "philo". Une belle réussite !!

La bibliothèque d'Isle Saint-Georges participera au mois de juin à l'opération nationale "Partir en livres" autour de "Sports et jeux. *L'équipe de la Bibliothèque*



VIVE LA POÉSIE

« C'était une belle balade poétique pour cette 4ème édition, avec une météo clémente.

Le plaisir pour Bernadette et Catherine est surtout de voir la générosité de ceux qui les ont rejoints avec ces nombreuses lectures proposées.

Quelle variété et qualité cette année encore de Louise Labé à Théophile Gautier en passant par Arthur Tébooul, le plus contemporain de nos poètes aujourd'hui. Sans oublier Victor Hugo bien sûr et bien d'autres.

Une mention spéciale à notre doyen du village, Michel Coussillan, qui nous a lu un extrait de son recueil Sur le Pont. Un texte tout à fait adapté à la journée qui se terminait par " la grasse matinée" !

Merci à tous, ceux qui ont lu et ceux qui se sont baladés avec nous.

Pour une deuxième partie, nous nous sommes retrouvés autour de Gérard qui nous a régalarés de ses poèmes mis en musique en français ou espagnol. Marc a également chanté de belles chansons de notre patrimoine. La capoeira a pris la suite...quel rythme autour du goûter offert ! » *Catherine RANSON*



En 2024 cette manifestation littéraire et conviviale intègre l'AJC qui envisage la mise en place d'un atelier d'écriture.



APE « LES CARTABLES FLEURIS »

« Notre premier loto de l'APE LES CARTABLES FLEURIS s'est tenu le 24 mars dernier et a rencontré un franc succès avec une belle affluence d'environ 170 personnes.

C'était une première réussie !

L'association tient à remercier chaleureusement tous les partenaires qui ont offert de nombreux lots, les parents qui ont préparé de délicieux gâteaux, les associations de notre commune d'Isle Saint Georges pour le prêt du matériel et la commune d'Ayguemorte les Graves pour le prêt de la salle. »



AGENDA

25/04 - 18h30 : Réunion publique quartier des Gravettes, salle des gravettes

09/06 Élections européennes

19/06 Atelier asso ABCD'Art

20/06 Lectures & Jeux par la bibliothèque

Décès :

**POITOU Jeanne née BORDES
BENAC Joséphine née BROTO**

Toutes nos condoléances à leurs familles et leurs proches.



Edité à 300 exemplaires Responsable de la publication : *Stéphanie DAUBANES*

Responsable de la Rédaction : *Jean-André LEMIRE* Rédaction et Photographie : *élus, Coralie DAILLEDOUZE, associations et administrés*